



Vol de systèmes informatiques

Version PDF

Qu'est ce que c'est le Vol de systèmes informatiques ?

Il s'agit de tous les vols physiques d'équipements informatiques tels que les ordinateurs, les ordinateurs portables, les téléphones portables, les tablettes, les smartwatches, les disques durs, etc. Ces appareils peuvent être volés afin que le malfaiteur puisse les utiliser, les vendre ou voler les données stockées sur l'appareil. N'oubliez pas que les données que vous conservez sont souvent l'un des actifs les plus importants pour vous ou votre entreprise. Cependant, même vos informations très personnelles peuvent parfois fournir aux voleurs des ressources qui peuvent être utilisées contre vous. Il est donc important de s'assurer que ces informations sont sécurisées.

De quoi avez-vous besoin pour déposer plainte ?

- Toutes les informations disponibles sur l'appareil volé
 - marque et modèle
 - le numéro de série et/ou le numéro IMEI
 - facture si disponible
 - description de l'appareil (ou photo), surtout s'il présente des caractéristiques évidentes telles que des autocollants ou des dommages, ...
- Toutes les informations disponibles sur le délinquant et la manière dont le vol a été commis
 - le lieu et l'heure du vol
 - informations sur le délinquant (description)

- En cas de violence, demandez et apportez un certificat médical d'un médecin.
- Toutes les informations disponibles qui peuvent aider à localiser l'appareil
 - Avec certains appareils, vous pouvez voir des adresses IP dans votre compte lorsque l'appareil se connecte à un réseau WiFi quelque part. Apportez une impression de ces informations.
 - Données de "Find my phone/iPhone" ou variantes

Que pouvez-vous encore faire ?

- Portez plainte pour que l'appareil puisse être signalé. Ainsi, il pourra vous être rendu lorsqu'il sera retrouvé.
- Bloquez les comptes si nécessaire.
- Contactez votre fournisseur pour faire bloquer la carte SIM.
- Contactez votre responsable en ICT si cela concerne des équipements de l'entreprise.

Comment éviter d'être à nouveau victime ?

Les voleurs sont généralement pressés et chercheront une autre victime s'il y a des obstacles inattendus.

- Il est préférable de garder les ordinateurs portables ou les smartphones/tablettes avec vous à tout moment ou sous la surveillance d'une autre personne. Soyez particulièrement vigilant dans les lieux bondés comme les gares et les aéroports ou lorsque vous êtes abordé par un inconnu ;
- Si vous allez à l'extérieur avec votre ordinateur portable, placez-le discrètement dans votre étui et fermez-le. Si possible, fixez-le au corps avec un câble en acier spécifique. Ne le laissez pas à la vue de tous ;
- Ne laissez jamais votre appareil sans surveillance ;
- Marquez votre appareil avec des données uniques qui ne peuvent pas être effacées.
- Veillez à ce que toutes les données présentes sur ces appareils ne soient pas librement accessibles aux voleurs. Par exemple, en utilisant des mots de passe forts et le cryptage.